

Déclaration de mission et de valeurs

Depuis sa réouverture en 2003, l'Opéra de Lille a su affirmer sa place dans le paysage culturel local et bien au-delà des frontières de sa région, au point d'être reconnu Théâtre lyrique d'intérêt national en 2017.

Fort du soutien financier de ses partenaires publics (Ville de Lille, Métropole européenne de Lille, Région Hauts-de-France et État), l'Opéra de Lille gère et exploite le bâtiment construit au début du XXe siècle par Louis-Marie Cordonnier pour la Ville de Lille et intégralement rénové avant sa réouverture en 2003. Organisé en établissement public de coopération culturelle (EPCC), il développe son activité dans le souci d'une gestion rigoureuse des deniers publics et de croissance de ses ressources propres, sous le contrôle de son Conseil d'administration.

L'Opéra de Lille, seule scène lyrique de référence au nord de Paris, a pour **mission** la production d'opéras dans tous ses répertoires, mais aussi la diffusion et l'accueil de spectacles lyriques ou de danse et des concerts. Sa ligne artistique conjugue l'exigence et l'ouverture à la diversité des répertoires et des formes. Elle s'appuie sur d'indispensables partenariats durables avec ses orchestres partenaires et accorde une place de choix à la **création** émergente, aux écritures contemporaines et à l'audace.

Loin de l'image élitiste encore trop souvent associée aux maisons d'opéra, il tisse depuis sa réouverture des liens avec des publics toujours plus nombreux et divers. Cette volonté d'**ouverture** à tous s'appuie sur une grille tarifaire accessible, des événements conviviaux réguliers dans et hors les murs, ainsi qu'un travail constant de relation avec tous les publics à travers le territoire régional et l'amélioration continue de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Résolument inscrit dans son époque et les débats qui la traversent, l'Opéra de Lille veut désormais mener son activité dans le cadre des principes du développement durable. Il considère que la culture en est une dimension primordiale, à condition d'être **accessible** et **diverse**, en associant des savoir-faire et traditions artistiques séculaires et un soutien à la création contemporaine.

En plus des valeurs déjà évoquées qui imprègnent son activité depuis 2003 (responsabilité, attachement à la création artistique, ouverture, diversité, accessibilité...), l'Opéra de Lille s'engage à donner une traduction concrète aux principes de développement durable : **devoir d'inclusion, intégrité, devoir de vigilance et transparence**. Il s'attellera à être plus vigilant encore aux impacts environnementaux, sociaux et sociétaux de son activité. La mise en place des outils de mesure appropriés lui permettra de mieux les évaluer et de les intégrer au pilotage de l'entreprise, en coordination avec ses parties prenantes auxquelles il rendra compte régulièrement de son action. En se positionnant comme un acteur responsable et porteur de valeurs humaines fortes en tant qu'employeur, vis-à-vis des artistes comme de son public, l'Opéra de Lille affirme sa volonté et sa capacité à interroger ses pratiques et à évoluer pour rester en phase avec les attentes de la société.